

Un principe de formation en adéquation avec la loi sur la formation professionnelle et avec le soutien du canton du Valais et de Swissmechanic.

Dix entreprises formatrices ont déjà rejoint ReFo+ et continue de lui faire confiance...

- Bachem, Vionnaz
- BASF Monthey SA, Monthey
- Satom SA, Monthey
- Syngenta, Monthey
- Les Salines de Bex
- Cimo SA, Monthey
- Transports Publics du Chablais (TPC), Aigle
- Usine de Traitement des ordures du Valais Central (UTO), Uvrier
- Schindler, Fully

Contacts et renseignements auprès des entreprises-mères



Base aérienne Sion

CP 544 - 1951 Sion
Tél. 027 324 21 11
base-aerienne.sion@vtg.admin.ch
www.forcesaeriennes.ch



Ecole professionnelle intercantonale de chimie

Rue des produits 9
1870 Monthey
Tél. 027 607 32 00
contact@epic-monthey.ch
www.epic-monthey.ch



Constellium Valais SA

Rue de l'Industrie 15 - 3965 Chippis
Tél. 027 457 51 11
apprentissage.sierre@constellium.com
www.constellium.com



HYDRO Exploitation

Centre de Formation - Case Postale 2168
1920 Martigny
Tél. 027 721 85 30
info@hydro-exploitation.ch
www.hydro-exploitation.ch

Partenaires



Graphisme: eddy pelfini.ch | photos: Aline Fournier - Cimo | Edition janvier 2018



CARRIÈRE

USINAGE DE PRÉCISION

MAINTENANCE TECHNIQUE

DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

PROGRAMMATION

CONCEPTION DE PROTOTYPE

REFO+

Un réseau de formation au service du métier de Polymécanicien/ne CFC





Le réseau d'entreprises formatrices ReFo+ ?

ReFo+ (Réseau d'entreprises formatrices) a été constitué en 2007 par quatre grandes entreprises implantées en Valais (Base aérienne de Sion, Cimo (aujourd'hui remplacé par l'EPIC), Constellium Valais SA et HYDRO Exploitation SA) afin de promouvoir la profession de polymécanicien/ne et augmenter le nombre de places d'apprentissage disponibles. Ces quelques entreprises sont soucieuses de garantir à l'économie un nombre suffisant de professionnels qualifiés pour permettre de pérenniser leur savoir-faire.

Ces entreprises-mères ont décidé, en partenariat avec l'Etat du Valais (Service de la formation professionnelle) et Swissmechanic, de mettre leurs compétences et leurs infrastructures à disposition des entreprises désireuses de s'investir dans la formation de polymécanicien mais qui ne disposent pas des ressources nécessaires en machines et en encadrement.

En sept ans, 40 places d'apprentissage supplémentaires ont ainsi été créées en Valais.

Les avantages...

- ReFo+ est un réseau efficace avec 10 ans d'expérience
- ReFo+ permet d'exploiter les synergies en matière de promotion du métier et de recrutement des apprentis.
- ReFo+ permet également de partager l'effort de formation et de diminuer les coûts administratifs.
- Les entreprises-mères assument le travail administratif.
- Les entreprises-mères soutiennent les entreprises formatrices dans l'accompagnement de leur apprenti durant toute la durée de l'apprentissage
- Les entreprises formatrices disposent d'un(e) apprenti(e) déjà productif/ve.
- Les entreprises formatrices bénéficient de l'image d'être engagée dans le développement de leur secteur économique.

Le REFO+ : son fonctionnement...

Un réseau de formation pour l'apprentissage dual de polymécanicien basée sur le concept «2+2».

- Les 1^{re} et 2^e années se déroulent en ateliers-écoles auprès d'une entreprise-mère.
- Les 3^e et 4^e années de formation se déroulent dans l'entreprise formatrice partenaire.
- Les cours théoriques et CIE sont dispensés par l'école professionnelle technique de Sion
- La formation débouche sur un certificat fédéral de capacité

Une organisation professionnelle contrôlée par un comité central non intrusif, qui s'appuie sur l'expérience et une certaine responsabilité sociale de quelques grandes entreprises formatrices (désignée entreprise-mère) qui vont établir un contrat de partenariat avec des PME (entreprises formatrices).

Quelques principes de ce contrat de partenariat

Les engagements de l'entreprise-mère:

- Elle s'occupe de la promotion, du recrutement et établit le contrat d'apprentissage à son nom en tant que détentrice de l'autorisation de former. Elle accompagne l'apprenti dans l'entreprise formatrice partenaire jusqu'à la fin de son apprentissage.
- Elle assure la formation pratique de l'apprenti polymécanicien ReFo+ pendant les deux premières années.
- Elle évalue semestriellement les apprentis et en tient informé l'entreprise partenaire.
- Elle encadre l'apprenti jusqu'à la réussite de son examen partiel pratique.
- Durant la 3^e et 4^e année d'apprentissage les apprentis ReFo+ peuvent bénéficier auprès de l'entreprises-mères de formations complémentaires spécifiques selon entente avec l'entreprise formatrice (ex. cours CNC, moteur, palan, etc.)

Les engagements de l'entreprise formatrice partenaire:

- Elle participe au choix définitif de son apprenti et lui présente, ainsi qu'à ses parents, la future place d'apprentissage.
- Elle planifie des stages d'identification à l'entreprise partenaire pendant les deux premières années d'apprentissage.
- Elle assume la totalité de la formation pratique durant les 3^e et 4^e année d'apprentissage ainsi que l'examen final pratique en entreprise (TPI).
- Elle évalue semestriellement ses apprentis et tient informé l'entreprise mère.
- Elle participe aux coûts de formation de l'entreprise-mère pour les deux premières années selon les montants déterminés dans le contrat de partenariat.
- Elle salarie son apprenti durant toute la durée de son apprentissage.
- Elle prend à sa charge les primes d'assurance accident, perte de gains et charges sociales.